

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: AVENANT 1 DE MODIFICATION DU COUT FORFAITAIRE DU MARCHE DE MAINTIEN EN CONDITIONS OPERATIONNELLES ET ASSISTANCE A L'EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS RESEAU ET SECURITE

DÉCISION N° DM-22-073 EN DATE DU 02 MARS 2022

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision n°DM-22-035 relative au marché de maintien en conditions opérationnelles et assistance à l'exploitation des équipements réseau et sécurité ;

Vu l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation e fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT qu'il a été constaté une erreur de calcul dans la partie forfaitaire 1 : Maintenance du Réseau multi-services ;

CONSIDÉRANT que les montants F1P2-3 et F1P2-4 indiqués dans l'article 3A Prestations à prix forfaitaire ne sont pas pris en compte dans le sous-total de la partie forfaitaire 1;

CONSIDÉRANT que le sous-total de la partie forfaitaire 1 : Maintenance du réseau multi-services est de 12 015.00 € HT au lieu de 8 300.00 € HT

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société ZENCONNECT – 14 rue Soleillet – 75020 PARIS, représentée par Monsieur Yann MERCIER, en qualité de Président, l'avenant 1 relatif à la modification du coût forfaitaire du marché de maintien en conditions opérationnelles et assistance à l'exploitation des équipements Réseau et Sécurité.

DE FAIRE FACE à cette augmentation de 3 715.00 € HT sur la partie forfaitaire1. Cette augmentation entraine la modification du coût total des prestations à prix forfaitaire qui passe de 34 575.00 € HT à 38 290.00 € HT

D'INSCRIRE cette dépense au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20220302-Imc1H9379H1-AR Date de réception en Préfecture : 02/03/2022

Date de Publication: 02/03/2022

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de l'administration générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20220302-lmc1H9379H1-AR Date de réception en Préfecture : 02/03/2022

Date de Publication : 02/03/2022